

# nouveau épisode

## Défendre des idées

FRA-5201-2

JESSY RODRIGUE

HÉLÈNE ST-LAURENT

*Directrice de collection*



### Situation d'évaluation en aide à l'apprentissage

**CAHIER DE L'ADULTE**

|                             |                                |
|-----------------------------|--------------------------------|
| NOM :                       | FICHE :                        |
| ENSEIGNANT OU ENSEIGNANTE : | DATE :                         |
| NOTE LECTURE : /55          | NOTE COMPRÉHENSION ORALE : /45 |

NOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

## Compétence évaluée

Lire et apprécier des textes variés (50 %)

### MISE EN SITUATION

Au cours des dernières années, plusieurs événements en lien avec la liberté d'expression ont marqué l'actualité.

On peut entre autres penser à l'attentat contre *Charlie Hebdo*, survenu le 7 janvier 2015, ou encore au blogueur saoudien Raïf Badawi, condamné en 2012 à 10 ans d'emprisonnement et à 1 000 coups de fouet pour avoir défendu la liberté d'expression.

La population s'interroge de plus en plus : la liberté d'expression devrait-elle avoir des limites ?

Vous devez vous prononcer sur la question dans le journal étudiant de votre école. Afin de vous faire une idée sur le sujet, vous lisez les deux textes suivants.

### Consignes

- Avant votre lecture, prenez connaissance des questions du présent document.
- Lisez les deux textes, et portez une attention particulière aux positions défendues par les auteurs et aux différents arguments qui les soutiennent.
- Répondez aux questions en formulant des phrases complètes et en organisant votre texte de façon cohérente.
- Assurez-vous de corriger vos réponses, puisque des points sont attribués à la qualité de la langue.

### Durée

2 h 30

### Matériel permis

- Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français
- Grammaires
- Ouvrages sur la conjugaison

### Critères d'évaluation

- 1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes
- 1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes
- 1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes

NOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

## TEXTE 1

### La liberté d'expression ? L'affaire de tout le monde !

Nous nous sommes battus longtemps pour la liberté d'expression. Par chance, elle fait maintenant partie intégrante de notre constitution. Toutefois, malgré notre longue bataille, l'article 2 de la Charte canadienne des droits et libertés n'est pas encore tout à fait acquis. En effet, nous avons pu constater au cours des dernières années qu'il a été tantôt critiqué, tantôt ignoré... Malgré tout, il ne faut pas oublier que la liberté d'expression a grandement influencé la société canadienne. N'est-ce pas l'un de nos droits les plus importants ? Comme l'a mentionné le juge Peter Cory en 1989, « il est difficile d'imaginer un droit plus important dans une démocratie ». Je n'aurais su si bien dire ! La liberté d'expression est importante, certes. Mais il ne faut pas oublier que nous avons tous et toutes notre travail à faire dès lors que nous profitons de cette chance de pouvoir nous exprimer librement.

D'abord, il est impératif que les enseignants et enseignantes exposent leurs élèves à une gamme variée d'idées et de pensées. En tant que responsables de leur éducation, ces personnes doivent inciter les élèves à considérer pourquoi il est important de protéger la liberté d'expression. Mais il faut aussi reconnaître que la liberté d'expression n'est pas absolue. Bien qu'elle se concentre généralement sur les coûts liés à la restriction de l'expression – qui sont sans aucun doute élevés –, la société oublie souvent qu'il y a aussi des coûts associés à l'étendue de l'expression. Et ces coûts sont souvent supportés par des groupes déjà marginalisés. Nous avons le devoir de susciter une saine discussion sur la différence entre la liberté d'expression et le discours haineux. Entre le ténor de la campagne présidentielle de Donald Trump et des attentats terroristes liés à la soi-disant liberté d'expression, il y a tout un spectre.

Il est temps d'engager les élèves dans des discussions productives et nuancées sur la liberté d'expression et de les encourager à se questionner sérieusement sur le poids des mots. Les enseignants et enseignantes doivent saisir l'occasion ! Ils ont bien souvent peur des répercussions que pourrait avoir une discussion sur la liberté d'expression : propos racistes, incompréhensions, dérapages... Mais si nous avons si peur d'en parler, avons-nous vraiment une *vraie* liberté d'expression ? Qui d'autre que le personnel enseignant est mieux placé pour éveiller les esprits qui formeront la société de demain en leur apprenant à discuter calmement, à peser le pour et le contre, à accepter les opinions divergentes... C'est son travail, rien de moins !

NOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

D'un autre côté, il faut s'assurer que la liberté d'expression est accordée aux gens dont le métier en dépend : les journalistes. Au Canada, nous sommes bien loin, effectivement, de toutes les restrictions journalistiques et censures exercées dans certains pays, pensons notamment à la Corée du Nord, à l'Arabie saoudite, au Vietnam, à la Chine ou encore à Cuba. En 2016, nous apprenions que le SPVM avait espionné 10 journalistes québécois. En effet, de janvier à juillet 2016, ce service de police a surveillé leurs appels et leurs messages textes entrants et sortants, et activé le GPS de leur téléphone pour les localiser. Or, agir de la sorte va complètement à l'encontre de la liberté d'expression et, par le fait même, de la liberté de presse.

Au-delà des graves atteintes que le SPVM a portées au principe de protection des sources journalistiques, le fait qu'un juge de paix ait autorisé un tel espionnage est irresponsable, aberrant, totalement inadmissible ! « Les juges de paix doivent prendre des décisions qui sont conformes à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Or, la liberté d'expression des Québécois comme la liberté de presse qui en découle sont protégées par la Charte, de même que par la Constitution canadienne », se plaît à le rappeler la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Par le fait même, ces cas d'espionnage du travail des journalistes créent un climat d'intimidation et de méfiance. La conséquence ? Les gens craindront désormais de divulguer des renseignements aux journalistes... les scandales resteront cachés, la corruption se propagera et la population sera maintenue dans la noirceur. La liberté d'expression doit être rétablie totalement auprès des médias : c'est leur devoir de transmettre toutes les informations qu'ils possèdent, que ça plaise ou non à certains organismes ! La liberté d'expression est fondamentale pour la société en général, et donc les journalistes qui en font partie.

Il y a d'autres personnalités publiques qui, elles, devraient plutôt prendre en considération leur influence avant de s'emparer d'un micro ou de tenir des propos diffamatoires devant un large public. Oui, la liberté d'expression est un droit acquis, mais il y a des limites à ne pas franchir. Quelques animateurs et animatrices de radio font de la démagogie ou véhiculent des stéréotypes vulgaires ; parce qu'ils sont écoutés par des milliers de personnes, ils devraient faire plus attention à leurs propos. Franchement ! Comme si leurs paroles ne pouvaient pas avoir de conséquences... L'ancien agent du Service canadien du renseignement de sécurité, Michel Juneau-Katsuya, prend la peine de rappeler aux personnalités publiques qu'elles ont une grande influence sur leur auditoire et qu'elles doivent faire preuve de discernement : « Il faut faire très attention à la responsabilité que l'on a aussi des fois dans les médias, de ne pas laisser, sous le nom de la liberté de presse et de la liberté d'expression, les gens aller trop loin, scander des choses qui sont à caractère raciste, et qui pourraient stimuler des gens pour faire des attaques quelconques. »

NOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

Il en va de même pour les personnalités qui se présentent chaque soir devant une salle remplie de gens présents pour les écouter et pour les aduler. Ont-elles seulement réfléchi à la portée de leurs paroles et au fait que la liberté d'expression ne permet pas tout ? De mauvaises blagues qui font référence à des handicaps physiques ou mentaux, ou des propos jugés racistes sont intolérables. Ces personnalités devraient se faire enlever leur micro ! Imaginez-vous donc que de devenir connu et millionnaire n'a pas seulement des avantages ! Il y a des responsabilités qui viennent avec le succès. Se tourner la langue sept fois avant de parler, ça, ça fait aussi du bien à notre liberté d'expression !

Oui à la liberté d'expression... dans le respect. L'éducation des enfants en ce sens est primordiale. Ça commence à la maison, évidemment, mais ça se poursuit surtout en classe, lorsque le jeune se retrouve en microsociété et qu'il fait face à différentes opinions et à des propos qui ne lui plaisent pas nécessairement. L'école a un rôle important à jouer dans l'enseignement de la liberté d'expression. Les juges qui accordent à des policiers le droit d'espionner des journalistes devraient d'ailleurs y retourner. Voyons donc ! Les journalistes ont le droit de révéler tous les faits portés à leur connaissance : c'est là une liberté importante. Toutefois, cette liberté vient avec un certain respect, ce que des personnalités publiques devraient se rappeler... Il est parfois préférable de se taire et de réfléchir plutôt que de parler, n'est-ce pas ?

Louida Pépin, citoyen de la ville de Québec

NOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

## TEXTE 2

### Liberté d'expression : un faux débat ?

Celui qui teste les limites sans jamais les rencontrer aura le sentiment d'être victime d'un terrible abus le jour où une limite se dressera devant lui. Le débat relancé par la censure imposée par un assureur dans le cadre du Gala Les Olivier est dit porté sur la liberté d'expression. Mais ne concernerait-il pas plutôt le respect et la dignité comme limites à cette liberté ? Ce n'est pas parce qu'il existe des limites que ma liberté est anéantie !

Dans tous les cas, si nous voulons avoir la liberté de faire et dire ce qui nous chante, la moindre des choses est d'avoir la bonne foi de donner à l'autre le droit et la liberté de dire : « Non, moi je ne veux pas ! ». Vous savez, comme on nous a appris à le faire dans la chambre à coucher... Si donc nos délinquants du micro veulent tester les limites de la dignité humaine, qu'ils le fassent. Mais il est aberrant qu'ils se plaignent ensuite d'avoir rencontré la limite et de s'être fait taper sur les doigts.

L'adage dit : « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. » Peut-être devrait-on plutôt dire : « Là où commence le droit des autres. » Le droit au respect, à la dignité, à l'intégrité, à la santé et à la sécurité, tant physique que moral. Mon père, lui, disait plus simplement : « Si tu craches en l'air, ça te retombera sur le nez et ne reviens pas pleurer. »

Certes, il est délicat de tracer des frontières pour la liberté d'expression. Est-ce pour autant une raison de ne pas en tracer du tout ? Ne faudrait-il pas commencer à réfléchir sur ce que devraient être ces frontières, plutôt que de simplement les balayer du revers de la main en disant que c'est trop compliqué et, surtout, parce que ce serait frustrant de devoir se limiter ?

Nous avons beau vivre dans un pays libre, cela ne veut pas dire que nous pouvons agir à notre guise, tant sur le plan physique que verbal. On ne peut pas balancer n'importe quoi sur une tribune publique tout en se dissociant ensuite de toute responsabilité quant aux conséquences ultérieures que continuera de subir le bouc émissaire bien après que les micros seront éteints.

### Intimidation

Soyons honnêtes et cohérents. Nous nous élevons contre le harcèlement et l'intimidation dans nos écoles, mais nous voulons garder le droit de faire tout ça librement sur la place publique. Pire, nous prétendons que les mêmes agissements sont banals et même drôles quand ils visent des adultes !

NOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

Comment voulez-vous que nos enfants s'y retrouvent ? On leur dit qu'il est mal de se moquer d'un autre élève et de l'humilier dans la cour d'école devant tous, mais ils nous voient rire à gorge déployée et applaudir à tout rompre une personne qui se moque et en humilie une ou plusieurs autres devant des milliers de spectateurs ou d'auditeurs. Et cette personne est même une star !

On dit souvent que la vérité sort de la bouche des enfants. Eh bien ! Peut-être devrions-nous écouter celle qu'ils nous crient à coup d'intimidation, de harcèlement et de suicides. Ce que nous dissimulons sous des débats factices de principes moraux, eux ils le sortent au grand jour et sans nuance dans la cour d'école et sur les réseaux sociaux. Ils sont le reflet de notre société, de nos valeurs communes et du fonctionnement que nous cautionnons. Ils font ce qu'ils voient, pas ce qu'on leur dit. Ils croient ce qu'ils voient, pas ce qu'on leur dit. Ils deviennent ce qu'ils voient, pas ce qu'on leur dit.

Nous sommes dans une ère où nous vivons avec les incidences graves de l'insouciance écologique de ceux qui nous ont précédés. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, les préoccupations écologiques étaient considérées comme ridicules et paranoïaques. Aujourd'hui, à minuit moins une, c'est le branle-bas de combat en voyant arriver la catastrophe planétaire dont nous nous sommes moqués. Avons-nous appris la leçon ? À l'heure où le débat est à la liberté d'expression et à la raillerie envers ceux qui réclament le droit à la dignité et au respect, peut-être devrions-nous faire le bilan de notre écologie sur le plan moral et social.

Nous sommes dans une ère où il y a plus de dépressions, de troubles anxieux, de détresse psychologique, de problèmes d'estime de soi et de suicides que jamais, et ce, plus jeune que jamais aussi. Et si notre précieux « droit acquis » à la totale liberté d'expression avait quelque chose à y voir, comme le « droit acquis » au libre port d'arme et les tueries quotidiennes aux États-Unis ? Avec cette explosion de détresse psychologique, faisons-nous face aux conséquences de notre liberté d'expression débridée et de notre insouciance morale et sociale ? Vivons-nous dans une jungle morale où tous les coups sont permis pour assouvir nos désirs, sous le couvert fallacieux de la liberté d'expression ?

Que voulons-nous vraiment léguer aux générations suivantes en termes d'écologie morale et sociale ? Pour le savoir, un adage québécois dit de « regarder si les bottines suivent les babines ». Dans quelle direction vont et iront nos bottines ?

Source : Josée TOUCHETTE, « La liberté d'expression : un faux débat ? », *La Presse*, [En ligne], 20 mai 2016.  
[<http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201605/17/01-4982550-liberte-dexpression-un-faux-debat-.php>].

NOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

## QUESTION 1

Les auteurs des textes que vous venez de lire ont une opinion différente quant à la limite de la liberté d'expression. Dégagez leur opinion respective ainsi que leur argumentation. Pour ce faire, dans vos mots, inscrivez les prises de position, les arguments ainsi que les justifications des auteurs.

Pour vous aider, utilisez des marqueurs de différentes couleurs pour surligner les informations importantes dans les textes. À côté de chaque phrase que vous surlignez, écrivez un A si elle présente un argument et un J si elle présente une justification.

---

### TEXTE 1 La liberté d'expression ? L'affaire de tout le monde ! (Louida Pépin)

---

Prise de position de Louida Pépin (*pour ou contre + phrase complète*) : \_\_\_\_\_

Argument : \_\_\_\_\_

Justification : \_\_\_\_\_

Argument : \_\_\_\_\_

Justification : \_\_\_\_\_

Argument : \_\_\_\_\_

Justification : \_\_\_\_\_

Argument : \_\_\_\_\_

Justification : \_\_\_\_\_

Argument : \_\_\_\_\_

Justification : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

---

**TEXTE 2 Liberté d'expression : un faux débat ? (Josée Touchette)**

---

Prise de position de Josée Touchette (*pour ou contre + phrase complète*) : \_\_\_\_\_

Argument : \_\_\_\_\_

Justification : \_\_\_\_\_

Argument : \_\_\_\_\_

Justification : \_\_\_\_\_

Argument : \_\_\_\_\_

Justification : \_\_\_\_\_

Argument : \_\_\_\_\_

Justification : \_\_\_\_\_

Argument : \_\_\_\_\_

Justification : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

## QUESTION 2

---

**TEXTE 1** *La liberté d'expression ? L'affaire de tout le monde !* (Louida Pépin)

---

a) Quelle est l'intention de communication de l'auteur ?

---

---

---

---

---

---

---

---

b) Montrez de quelle façon le ton adopté par l'auteur et les arguments de celui-ci aident à soutenir l'intention de communication que vous avez expliquée précédemment. Appuyez votre réponse par des éléments du texte.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

NOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

---

**TEXTE 2**    *Liberté d'expression : un faux débat ?* (Josée Touchette)

---

a) Quelle est l'intention de communication de l'auteure ?

---

---

---

---

---

---

---

---

b) Montrez de quelle façon le ton adopté par l'auteure et les arguments de celle-ci aident à soutenir l'intention de communication que vous avez expliquée précédemment. Appuyez votre réponse par des éléments du texte.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

DATE : \_\_\_\_\_

### QUESTION 3

[illegible]

## GRILLE DE COÉVALUATION

### COMPÉTENCE 1 : LIRE ET APPRÉCIER DES TEXTES VARIÉS (50 %)

| CRITÈRES D'ÉVALUATION                                                                                                                                                                       | CRITÈRES DÉTAILLÉS                                                                                                                                             | ÉCHELLE D'APPRÉCIATION                                                                                         |               |                                                                                    |               |                                                                         |               | TOTAL                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------------------------------------------------------------------|---------------|------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                | Supérieur aux attentes                                                                                         |               | Fidèle aux attentes                                                                |               | Inférieur aux attentes                                                  |               |                                    |
|                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                | Adulte                                                                                                         | Enseignant(e) | Adulte                                                                             | Enseignant(e) | Adulte                                                                  | Enseignant(e) |                                    |
| 1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes                                                                                                                                         | Dégage la prise de position des auteurs                                                                                                                        | Dégage de façon très précise la prise de position des auteurs<br><br>15   15                                   |               | Dégage de façon satisfaisante la prise de position des auteurs<br><br>9   9        |               | Dégage difficilement la prise de position des auteurs<br><br>3   3      |               | A : ____ /50<br><br>E : ____ /50   |
|                                                                                                                                                                                             | Relève les principaux arguments et leurs justifications                                                                                                        | Relève les principaux arguments et leurs justifications, et les reformule dans ses propres mots<br><br>35   35 |               | Dégage de façon satisfaisante les arguments et leurs justifications<br><br>21   21 |               | Dégage difficilement les arguments et leurs justifications<br><br>7   7 |               |                                    |
| 1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes                                                                                                                                       | Interprète le texte 1                                                                                                                                          | Fournit une interprétation très bien fondée<br><br>15   15                                                     |               | Fournit une interprétation plutôt fondée<br><br>9   9                              |               | Fournit une interprétation peu fondée<br><br>3   3                      |               | A : ____ /30<br><br>E : ____ /30   |
|                                                                                                                                                                                             | Interprète le texte 2                                                                                                                                          | Fournit une interprétation très bien fondée<br><br>15   15                                                     |               | Fournit une interprétation plutôt fondée<br><br>9   9                              |               | Donne une interprétation peu fondée<br><br>3   3                        |               |                                    |
| 1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes                                                                                                                                              | Communique sa réaction <u>et</u> la justifie en établissant des liens <b>entre</b> ses valeurs ou ses expériences personnelles <b>et</b> des éléments du texte | Réagit de façon judicieuse et élaborée<br><br>20   20                                                          |               | Réagit de façon satisfaisante<br><br>12   12                                       |               | Réagit de façon peu pertinente<br><br>4   4                             |               | A : ____ /20<br><br>E : ____ /20   |
| Atteinte de la compétence 1 : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>                                                                                                     |                                                                                                                                                                |                                                                                                                |               |                                                                                    |               |                                                                         |               | A : ____ /100<br><br>E : ____ /100 |
| Qualité de la langue (syntaxe, ponctuation, orthographe lexicale, orthographe grammaticale) :<br>0 à 9 erreurs : 5 points      10 à 19 erreurs : 3 points      20 erreurs et plus : 0 point |                                                                                                                                                                |                                                                                                                |               |                                                                                    |               |                                                                         |               | A : ____ /50<br><br>E : ____ /50   |

NOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

**Nouvel épisode**  
Défendre des idées  
**FRA-5201-2**  
Situation d'évaluation en aide à l'apprentissage